

Etat du Valais
Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture
Service de la santé publique
Avenue du Midi 7
1951 Sion

Martigny, le 30 mai 2017

► **CONCERNE : CONSULTATION RELATIVE A L'AVANT-PROJET DE DECRET SUR LA
REGULATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES LOURDS**

MADAME, MONSIEUR,

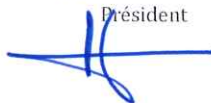
Nous nous référons à votre mail du 2 mai 2017 concernant la consultation relative à l'avant-projet de décret sur la régulation des équipements médico-techniques lourds. L'objectif de cet avant-projet de décret est de garantir la qualité des prestations fournies à travers un contrôle de la qualification des fournisseurs de prestations et de la fréquence d'utilisation des appareillages. L'autre enjeu est la maîtrise des coûts et consiste à éviter les surcapacités et l'induction d'examen inutiles et potentiellement délétères pour les patients.

Après avoir analysé ce projet, nous vous informons que l'Association Région Valais romand souhaite émettre les remarques suivantes :

- L'avant-projet de décret est accepté.
- Il est, en outre, souhaité que l'accès à ces équipements soit garanti aux zones périphériques.

En vous remerciant d'avoir pris le soin de nous consulter, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Varone
Président



Emmanuelle Samson
Directrice

